



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 31/03/21

Reçu en Préfecture le : 02/04/21

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 30 mars 2021
D - 2021/83**

Aujourd'hui 30 mars 2021, à 14h35,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 15h17 à 15h26 et de 18h44 à 18h58

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G. BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h30

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE

Cotisations/Adhésion aux organismes. Année 2021. Délibération cadre. Décision. Autorisation.

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours des précédents exercices, la Ville de Bordeaux a fait le choix d'adhérer à différents organismes au regard de l'intérêt que représente leurs activités pour la Ville. Ces décisions, qui faisaient l'objet de délibérations spécifiques, sont reprises depuis l'année 2017 dans un rapport permettant notamment d'entériner l'actualisation de la cotisation requise.

Depuis 2017 il vous est donc proposé de délibérer annuellement sur le versement des cotisations de manière à réaffirmer l'intérêt de l'adhésion aux organismes concernés pour la Ville de Bordeaux et à prendre en compte les évolutions de cotisations correspondantes.

Le tableau annexé à la présente délibération recense l'ensemble des organismes pour lesquels la Ville de Bordeaux cotiserait au titre de l'exercice 2021. Par rapport à l'année 2020 les principales évolutions sont les suivantes :

Année	Nombre d'organismes	Montant
2020	74	426 909 €
2021	79	428 747 €
Evolution	+ 6,8 %	+0,4 %

Pour 2021, le nombre d'organismes pour lesquels une cotisation sera versée évolue légèrement passant de 74 structures à 79 (soit +6,8 %). Le montant total des cotisations qui sera versé au titre cet exercice est en légère augmentation de 0,4 % par rapport à 2020, passant de 426 909 € à 428 747 €.

S'agissant des nouvelles adhésions, 9 organismes sont concernés, représentant un montant global de 11 673 € :

L'Association nationale des élus du sports (ANDES) :

L'Association nationale des élus du sports (ANDES) est une association de coopération entre collectivités et/ou monde sportif qui contribue à la structuration des démarches territoriales liées à la dynamique sportive. Afin de participer activement aux travaux sur les enjeux du sport, de l'olympisme et des grands événements, il est donc proposé que la ville de Bordeaux adhère à cette association.

La cotisation 2021 pour cet organisme s'élève à 1 730 €.

Réseau français des villes éducatrices (RFVE) :

Ce réseau est ouvert à la participation de toutes les collectivités locales intéressées par le développement de politiques éducatives territoriales impliquant différents acteurs (Education Nationale, éducation populaire, familles et collectivités).

RFVE est un réseau de villes permettant des échanges réguliers entre élus, sur tous les thèmes liés à l'éducation. Ce réseau permet de partager, de s'inspirer des bonnes pratiques d'autres communes et ainsi, étoffer la politique éducative mise en place à la ville de Bordeaux.

La cotisation 2021 pour cet organisme s'élève à 1 725 €.

Fédération nationale des communes pour la culture (FNCC) :

Créée en 1960, à l'initiative de différents maires, cette fédération rassemble aujourd'hui plus de 450 collectivités territoriales : communes et groupements de communes, métropoles, départements et régions.

La FNCC est un lieu de rencontres entre élus, permettant l'échange d'informations, la confrontation des expériences, l'analyse en commun des problématiques sectorielles comme transversales et l'élaboration de propositions dans tous les domaines de l'action culturelle locale.

La cotisation 2021 pour cet organisme s'élève à 1 782 €.

Club innovation et culture france (CLIC France) :

Créé en octobre 2008, le Club Innovation & Culture, CLIC France réunit les musées, lieux de patrimoine et lieux de culture scientifique français sensibilisés aux problématiques des nouvelles technologies numériques et de leurs usages.

Le CLIC est ainsi devenu un réseau unique en France, au carrefour de la culture et de l'innovation technologique. Réseau de veille numérique et séminaires en lien avec les domaines patrimoniaux et culturels.

La cotisation 2021 pour cet organisme s'élève à 786 €.

Association nationale des professionnels de la médiation en art contemporain (BLA !) :

Cette association fédère et met en synergie les professionnels et structures qui construisent au quotidien les liens entre artistes, œuvres, expositions et publics. BLA ! participe à la structuration de ce secteur d'activité et intervient dans la formation continue des médiateurs.

La cotisation 2021 pour cet organisme s'élève à 100 €.

Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) :

Lors du Conseil Municipal du 29 septembre 2020, par délibération, la Ville de Bordeaux s'est officiellement engagée dans son projet de candidature à l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD), priorité réaffirmée par Monsieur Le Maire. Ainsi, elle a été retenue comme projet émergent auprès de l'Association Nationale TZCLD (lors de son Conseil d'Administration du 10 novembre 2020). L'ANTZCLD, à l'initiative de cette expérimentation, active aujourd'hui sur 10 territoires retenu, anime et accompagne les futurs territoires dans la mise en œuvre du projet. De plus, cette adhésion va permettre de bénéficier de l'accompagnement de l'Association en tant que centre de ressources, de parcours de formation aux outils déployés dans les 10 territoires actifs, ainsi que d'intégrer la « grappe de territoires » en phase émergente. La cotisation 2021 pour cet organisme s'élève à 500 €.

Rainbow cities network (RCN) :

Le Rainbow Cities Network est le réseau mondial des villes LGBT-friendly. L'adhésion à cette association internationale permettra de bénéficier d'un échange de pratiques et d'inscrire les actions de promotion de la diversité et de lutte contre les LGBT phobies de la Ville de Bordeaux dans une portée internationale.

En cas d'acceptation de sa candidature, la Ville de Bordeaux deviendrait la deuxième ville française à adhérer au RCN aux côtés de la Ville de Paris.

La cotisation 2021 pour cet organisme s'élève à 1 000 €.

Institut numérique responsable (INR) :

Association loi 1901 créée en 2018, l'INR a pour objet d'être un lieu de réflexion sur les trois enjeux clés du numérique responsable : la réduction de l'empreinte (économique, sociale et environnementale) du numérique, la capacité du numérique à réduire l'empreinte (économique, sociale et environnementale) de l'humanité, et la création de valeur durable / innovation responsable via le numérique pour réussir l'e-inclusion de tous.

L'INR souhaite devenir un acteur de référence rassemblant entreprises et organisations autour de l'expérimentation et la promotion de bonnes pratiques pour un numérique plus régénérateur, inclusif et éthique.

La cotisation 2021 pour cet organisme s'élève à 4 000 €.

Gironde ressources :

Pour répondre aux besoins en ingénierie des acteurs publics locaux, le Département, les communes et les EPCI ont créé ensemble *Gironde Ressources*, l'agence technique départementale. Une équipe de conseillers en développement et d'experts financiers, juridiques, administratifs, techniques répond à vos différents questionnements sur la gestion au quotidien et accompagne les communes dans la réalisation de leurs projets.

La cotisation 2021 pour cet organisme s'élève à 50 €.

Au regard de ces nouvelles adhésions, il est proposé de ne plus procéder aux adhésions et au versement des cotisations pour les 4 organismes ci-dessous, à savoir :

- Accessjeux ;
- Union Nationale Rurale Education Promotion (UNREP) ;
- COM'Publics ;
- Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV).

Au regard des modalités d'indexation et de l'impossibilité pour certains organismes de confirmer, dans l'attente de l'adoption de leur budget, le montant exact de la cotisation 2021 qui sera adressée à la Ville de Bordeaux, certains des montants proposés présentent un caractère prévisionnel. De ce fait, dans le cadre du paiement des cotisations 2021, il est admis que seront à régler les montants mentionnés sur les appels à cotisations (dès lors qu'ils respecteront les modalités prévues dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Bordeaux) et qui pourront par conséquent être différents de ceux mentionnés dans l'annexe jointe à la présente délibération. Un compte-rendu des cotisations exécutées sera joint dans le cadre du compte administratif 2021.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :

- Approuver l'adhésion de la Ville de Bordeaux aux 9 nouveaux organismes présentés dans le présent rapport ;
- Approuver la reconduction de l'adhésion de la Ville de Bordeaux auprès des associations et des différents organismes présentés en annexe de la présente délibération ;
- Autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- Approuver le versement aux organismes concernés par la présente délibération les montants correspondant aux appels à cotisations transmis par les organismes dès lors qu'ils respectent les modalités prévues.

Les dépenses correspondantes au versement des cotisations seront imputées en fonction des domaines concernés sur le budget 2021, au chapitre 011 – compte 6281.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 30 mars 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET

VILLE DE BORDEAUX - ANNEE 2021 - COTISATIONS AUX ORGANISMES

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Montants prévisionnels 2021
CABINET	BX- A Communication	APACOM	640,00
		COMMUNICATION PUBLIQUE	950,00
	BX- A Rel. internationales	A.I.M.F.MAIRES RESPONSABLES METROPOLES FRANCOPHONES	6 920,00
		SO COOPERATION	1 500,00
CITES UNIES FRANCE		14 824,00	
EDUCATION, SPORTS ET SOCIETE	BX- E Dir. Vie ass. Enfance	COMITÉ FRANÇAIS POUR YAD VASHEM	1 000,00
		UNICEF	200,00
		RNMA	579,00
	BX- E Dir. Des sports	ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DU SPORT (ANDES)	1 730,00
	BX- E Dir. Education	RESEAU FRANCAIS DES VILLES EDUCATRICES (RFVE)	1 725,00
ANDEV		200,00	
AFFAIRES CULTURELLES	BX- F Base sous marine	WAC	50,00
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	<i>non reconduit</i>
	BX- F Conserva. Nat. Région	ANPAD	30,00
		HALLE DES DOUVES	30,00
		CONSERVATOIRES DE FRANCE	214,00
	BX- F Dir. Etab. Culturels	SITES ET CITES REMARQUABLES DE France	4 800,00
		FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES POUR LA CULTURE (FNCC)	1 782,00
		CLUB INNOVATION ET CULTURE FRANCE (CLIC)	786,00
		FRENCH REGIONAL AMERICAN MUSEUM EXCHANGE	6 500,00
		FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION AQUITAINE	1 100,00
	BX- F Dir. Jardin botanique	BOTANIC GARDEN CONSERVATION INTERNATIONAL	575,00
		CONSERVATOIRE BOTANIQUE SUD-ATLANTIQUE	1 360,00
		CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AQUITAINE	60,00
		ICOM	620,00
		JARDINS BOTANIQUE DE FRANCE ET DES PAYS FRANCOPHONES	160,00
		SOCIETE NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE (SNHF)	351,00
		AMCSTI	180,00
		ARBA NA	130,00
		STE BOTANIQUE DU CENTRE OUEST	70,00
	BX-Dir.Lecture publique	HALLE DES DOUVES	30,00
		BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION - EUREKOI	450,00
		ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE (ABF)	280,00
		COMITÉ FRANÇAIS DU BOUCLIER BLEU	190,00
ASSOCIATION POUR LA COOPERATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION MUSICALE		70,00	
CINEMATHEQUE DU DOCUMENTAIRE		100,00	
IMAGES EN BIBLIOTHEQUES		420,00	
RESEAU CAREL		60,00	
FEDERATION DES MAISONS D'ECRIVAINS		100,00	
STE INTERNATIONALE DES AMIS DE MONTAIGNE		38,00	
ACCESSIJEUX		<i>non reconduit</i>	
ALF (Association des Ludothécaires de France)		80,00	

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Montants prévisionnels 2021
AFFAIRES CULTURELLES	BX- F Musée Art Contemp. CAPC	ASSOCIATION VIDEOMUSEUM	7 600,00
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	950,00
		BLA ! - ASSOCIATION NATIONALE DES PROFESSIONNELS DE LA MEDIATION EN ART CONTEMPORAIN	100,00
		WAC	50,00
		ICOM	620,00
	BX- F Musée Arts Décoratifs	ICOM	620,00
		WAC	50,00
		ASSOCIATION VIDEOMUSEUM	960,00
	BX- F Muséum histoire nat.	ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	181,25
		AMCSTI	350,00
	BX- F Musée d'Aquitaine	ICOM	620,00
		FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES ET MUSÉES DE SOCIÉTÉ	950,00
		ASSOCIATION REGIONALE DES GRANDS ACTEURS DU TOURISME NOUVELLE AQUITAINE	650,00
		FRENCH LINES	120,00
		RESEAU AQUITAIN POUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION (RAHMI)	20,00
		ICOM	740,00
		COMITE REGIONAL DU TOURISME NOUVELLE AQUITAINE	245,00
		HANDICAP NOUVELLE AQUITAINE	100,00
	BX- F Musée des Beaux Arts	CLUB DES ENTREPRISES DE MERIADECK	100,00
		WAC	50,00
		COMITE FRANCAIS D'HISTOIRE DE L'ART	20,00
ICOM		620,00	
ASTRE (ex RESEAU FUSEE)		150,00	
SOLIDARITES ET CITOYENNETE	BX- O Dir. Dév. social	FORUM FRANCAIS POUR LA SECURITE URBAINE	5 775,00
		FRANCE MEDIATION	1 000,00
		GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC FONDS SOLIDARITE LOGEMENT	108 277,68
		ODAS	2 980,00
		RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE	750,00
		TERRITOIRES ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE	500,00
		INTER-RESEAUX DES PROFESSIONNELS DSU	600,00
	BX- O Dir. Pôle seniors	RESEAU FRANCOPHONE VILLE AMIES DES AINES	1 300,00
	BX- O Gestion DGSC	RESEAU FRANCAIS DES VILLES SANTE DE L'OMS	1 295,00
		ASSOCIATION MEDIEATEURS COLLECTIVITES TERRITORIALES - AMCT	700,00
		INSTITUT DES AFRIQUES	1 000,00
		EUROPEAN COALITION OF CITIES AGAINST RACISM (ECCAR)	1 000,00
		RAINBOW CITIES NETWORK (RCN)	1 000,00
HAUTE QUALITE DE VIE	CAC Lycée horticole	UNION NATIONALE RURALE EDUCATION PROMOTION (UNREP)	non reconduit
	CAD Dir énergie écolo dév	AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT	4 000,00
		ASSOCIATION FRANCAISE DE L'ECLAIRAGE	1 300,00
VALORISATION DU TERRITOIRE	DBD Dir urba pat paysages	ABFPM - ASSOCIATION DES BIENS FRANCAIS PATRIMOINE MONDIAL	3 000,00
		CAUE (CONSEIL ARCHITECT URBANI ENVIRON 33)	500,00
		I.C.O.M.O.S.	3 000,00
	DAAF DGVT	GIRONDE RESSOURCES	50,00

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Montants prévisionnels 2021
VALORISATION DU TERRITOIRE	DBD Dir urba pat paysages	ORGANISATION DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL	10 000,00
	DBC2 Serv. Rénovation Urbaine	COM'PUBLICS	<i>non reconduit</i>
	DCA Dir dév économique	ALLIANCE NATIONALE DES VILLES D'INNOVATION POUR L'EMPLOI	6 701,29
		INVEST IN BORDEAUX	76 225,00
		NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS	8 970,00
		ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DE LA VIGNE ET DU VIN (ANV)	<i>non reconduit</i>
	DCE Dir coop. partenariats	AFCCRE	9 929,00
EUROCITIES		8 150,00	
SECRETARIAT GENERAL	IAC Service coord appui	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA GIRONDE	64 480,00
		INSTITUT NUMERIQUE RESPONSABLE	4 000,00
		FRANCE URBAINE	33 514,00
PROXIMITE ET RELATIONS AVEC LA POPULATION	BX- D Dir. Proxi. Territor	OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE (OIDP) -Cités et Gouvernements Locaux Elus (CGLU)	2 000,00
		TOTAL	428 747,22